

**La Ville de Bonaventure sollicite des candidatures afin de constituer une banque de surveillant-sauveteur pour combler des postes occasionnels.**

### PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

- Accueillir la clientèle et répondre aux questions au besoin ;
- Assurer la sécurité des baigneurs en tout temps ;
- Faire respecter les règles de sécurité de l'installation ;
- Intervenir en matière de premiers soins et remplir un rapport d'incidents ;
- Accomplir toute autre tâche connexe (test de qualité d'eau par exemple).

### EXIGENCES

- Avoir au moins 16 ans ;
- Posséder un brevet de Sauveteur national (SN) à jour ;
- Avoir un bon esprit d'équipe, être dynamique, responsable et autonome ;
- Disponible pour formation ;
- Faire preuve de discipline et d'une grande fiabilité ;
- Être ponctuel, assidu et professionnel.

### SALAIRES ET AVANTAGES

- Entrée en fonction prévue : Variable selon la période de l'année ;
- Lieu de travail : Piscine Marylène-Pigeon ;
- Horaire de travail : Selon vos disponibilités ;
- Salaire : à partir de 17,58 \$/heure ;
- Le tout en conformité avec les dispositions de la convention collective en vigueur.

La Ville de Bonaventure recevra les curriculums vitae toute l'année, à l'adresse suivante :

**Patricia Lauzé**

Coordonnatrice aquatique  
Ville de Bonaventure  
127, avenue de Louisbourg  
Bonaventure (Québec) G0C 1E0  
Tél. : 418 534-2313, poste 232  
[piscine@villebonaventure.ca](mailto:piscine@villebonaventure.ca)

*Ce poste s'adresse autant aux femmes qu'aux hommes.  
Veuillez noter que seules les personnes retenues seront contactées.*